

«Nouvelles radio sur la limitation de vitesse 30/20 dans les villes de Zurich et Winterthur»

Chers collègues

Nous avons fait quelque chose de mal ces dernières années : nous sommes beaucoup trop peu actifs politiquement et entre-temps, nos adversaires politiques sont tous parfaitement installés en tant qu'employés de l'administration municipale et cantonale. Ils déterminent l'agenda des transports avec la mobilité douce, le trafic cycliste, les mesures de circulation anti-voiture et empoisonnent durablement le climat des transports. Ces mesures insensées augmentent les agressions et culminent entre-temps dans les "trains de bannières propres" organisés par la ville de Zurich et composés de milliers de cyclistes qui se déplacent dans le but d'agacer les automobilistes. www.criticalmass-zh.ch

Les conseils municipaux des villes de Zurich et de Winterthur, toutes deux gouvernées par la gauche et le vert, ont décidé d'installer une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de leur territoire. La raison invoquée est le bruit, comme si le trafic, qui crée un événement sonore plus long avec une vitesse de 30 km/h, devenait moins bruyant, alors qu'il n'a pas pu être prouvé que la vitesse de 30 km/h avait une influence positive sur la qualité de l'air. Et que les véhicules des transports publics circulent plus lentement, ce qui nécessite davantage de véhicules - tous subventionnés en grande partie - pour maintenir l'offre.

Mais calculer n'a jamais été le point fort de la gauche et des Verts. Dans le canton de Zurich, une douzaine de votations populaires ont tenté d'augmenter les taxes de circulation. Après avoir perdu toutes les votations, ils ont imaginé un autre instrument : Les taxes de circulation sont calculées de manière éco-logique ! Ceux qui émettent beaucoup de gaz d'échappement doivent payer plus, les voitures électriques roulent gratuitement. Un vieux van pour chevaux utilisé une demi-douzaine de fois par an coûte une fortune, mais les énormes SUV hybrides ne coûtent qu'un pourboire ! Celui qui a la chance d'utiliser sa voiture dans un autre canton, par exemple sur sa maison de vacances dans le canton des Grisons, roule moins cher, beaucoup moins cher. Conclusion du calcul : malgré un parc de véhicules plus important, le canton de Zurich perçoit chaque année nettement moins de taxes de circulation qu'avant la nouvelle réglementation ; les éventuels montants manquants sont désormais tout simplement payés par le contribuable général, comme toutes les autres subventions pour les TP.

Il est désormais grand temps d'adopter à Berne les règles de circulation qui s'appliquent sur les voies publiques. Les villes ne sont pas des oasis de paix et de tranquillité si les voitures en sont bannies. C'est ce que montre la situation à Winterthur dans la Steinberggasse. Elle a été retirée aux automobilistes et les jeunes y organisent désormais des fêtes bruyantes chaque week-end, et les riverains doivent quitter leur logement s'ils ne veulent pas être exposés à cette terreur sonore, semaine après semaine. Et le gouvernement de la ville n'aide en aucune manière les riverains.

Il faut des interventions à Berne pour que la question de la vitesse ne devienne pas une question politique, car il doit y avoir un équilibre, entre les intérêts de la population en tant que riverains, mais aussi en tant qu'usagers de la route. Tout le monde ne se déplace pas en voiture par plaisir, mais elle est érigée en mode de vie des citoyens. Peut-être que le lobby des transports devrait imaginer un boycott et affamer les villes : trois jours sans transport vers les magasins d'alimentation et ils seraient déjà à sec. Ce serait peut-être une réponse aux manifestations "Critical Mass".

Avec les meilleures salutations du moniteur professionnel de moto

Urs Tobler

Seit 1987 «Töff, Töff – nüt als Töff!»

www.tramstrasse100.ch

«Vitesse 30 sur les routes en agglomération »

Proposition : Forum émission à ce sujet

L'introduction insensée sur les routes de transit doit être combattue politiquement avec la plus grande vigueur. Je suis moniteur de conduite de moto de profession. Je vois tous les jours combien de personnes derrière le volant sont occupées par leur téléphone portable. Pourquoi cela ? Entre-temps, on roule si lentement que les conducteurs ne consacrent plus leur attention à la circulation, mais à leurs intérêts privés - et il faut le souligner, derrière le volant d'une arme qui peut blesser et tuer des gens. On les voit de loin parce qu'ils gardent une distance accrue avec le véhicule qui les précède.

De plus, au lieu d'assumer leurs responsabilités, les gens se contentent de rouler à la vitesse indiquée par la loi, sans tenir compte des circonstances. Même 30 peut être beaucoup trop rapide dans une zone limitée à 30 km/h lorsque les enfants se rendent au jardin d'enfants ou à l'école. Les conducteurs sont ainsi peu à peu privés de leurs droits. La vitesse de 20 km/h dans les zones d'habitation ne peut même pas être respectée, sans compter que la loi prévoit un renversement des rapports de priorité : tout piéton imprudent peut donc s'élancer sur la route et menacer et mettre en danger les cyclistes et les automobilistes. On l'oublie complètement ...

J'aimerais bien participer à une telle discussion, car je suis concerné au quotidien : **En fait, je devrais inciter mes élèves à réfléchir, mais l'État me l'interdit de plus en plus.** Même là où l'on pourrait rouler un peu plus vite sans danger en raison de la visibilité, mes élèves doivent se faufiler et ne pas faire un kilomètre de trop (le radar vous salue !).

Cordialement, Urs Tobler, moniteur de conduite de motocyclette (et seulement moto !)

PS. Les cyclistes, et surtout les vélos électriques, sont ceux qui respectent le moins les limitations de vitesse dans les zones 30/20 et ne peuvent même pas être poursuivis pour leur infraction.

A la page suivante, un extrait de l'article du BLICK sur les "cortèges de manifestants" qui "servent à l'échange social", comme on appelle le fait de bloquer délibérément les automobilistes ...